

Comité Départemental des Yvelines de Natation

20 avenue Louis Breguet (RDC)

78140 VELIZY-VILLACOUBLAY



PROJET

Calendrier Sportif Départemental

Année 2026

SOMMAIRE

Table des matières

A – RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX ET SPORTIFS	3
1. SAISON SPORTIVE	3
2. LICENCES.....	3
3. ENGAGEMENTS AUX ÉPREUVES DÉPARTEMENTALES.....	3
4. AUTORISATIONS D'ORGANISATIONS AU CD78	3
5. ENGAGEMENTS / FORFAITS.....	3
6. TRANSMISSION DES RESULTATS.....	4
7. HOMOLOGATION DES RECORDS ET MEILLEURES PERFORMANCES DES YVELINES (MPY et RDY) Y COMPRIS CHEZ LES MAÎTRES	4
8. OFFICIELS.....	4
9. MEETINGS EN YVELINES	4
10. PROCEDURES DE DEPART	4
11. RÉCOMPENSES	5
12. CATÉGORIES (à partir du 1 ^{er} janvier 2026)	5
13. COMBINAISONS.....	5
14. ORGANISATION DES ÉCHAUFFEMENTS.....	5
15. SELECTIONS DEPARTEMENTALES	5
16. RENCONTRES ECOLE DE NATATION ET SNS.....	6
B – CALENDRIER DÉPARTEMENTAL 2026	7
C – COMPETITIONS 2026.....	9
1. COUPE REGIONALE DES DÉPARTEMENTS U13 ET U18.....	9
2. JOURNÉES QUALIFICATIVES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX U11.....	10
3. JOURNÉES U13	11
4. CIRCUIT DÉPARTEMENTAL	12
5. CHAMPIONNATS DES YVELINES U13	13
6. CHAMPIONNATS DES YVELINES.....	14
7. CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX DES MAÎTRES.....	16
8. COUPE INTERCLUBS U13	17
9. CHAMPIONNATS « HONNEUR »	18
10. CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX U11.....	19
11. COUPE REGIONALE DES DEPARTEMENTS.....	20
12. COUPE DE FRANCE DES DEPARTEMENTS	20
13. INTERCLUBS U15	21
14. WEB@CONFRONTATION DEPARTEMENTALE D'AUTOMNE.....	22
15. TROPHÉE U11	23
16. COUPE INTERCLUBS U11	24
17. RESUME DES ACTIONS DÉPARTEMENTALES	25

A – RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX ET SPORTIFS

Les modifications principales par rapport au règlement départemental 2025 sont indiquées en **rouge**.

1. SAISON SPORTIVE

Elle s'étale du **1^{er} janvier au 31 décembre 2026**.

2. LICENCES

Les nageurs ne peuvent participer aux compétitions que si leur club a validé et payé la licence « Compétiteur » de la FFN, licence 2025/2026 jusqu'au 31 août 2026 et licence 2026/2027 du 1^{er} septembre au 31 décembre 2026.

3. ENGAGEMENTS AUX ÉPREUVES DÉPARTEMENTALES

Tous les engagements de la saison 2026 se feront via EXTRANAT. Les compétitions déléguées aux clubs seront préparées par le secrétariat administratif du CD78 NATATION sur EXTRANAT.

Une somme forfaitaire sera demandée par le CD78 à tous les clubs participant à des compétitions départementales avant le **mardi 13 janvier 2026**.

Une facture récapitulative sera établie par le CD78 NATATION en fin de saison sportive 2026 comprenant également les amendes pour non-présentation d'officiel et les majorations pour les forfaits non déclarés qui seront notifiés aux clubs au fil de l'eau, à l'issue des compétitions.

4. AUTORISATIONS D'ORGANISATIONS AU CD78

Seules les compétitions inscrites dans le calendrier départemental seront prises en compte dans la base de données FFN et pourront servir de qualification aux différentes compétitions. Pour être intégrées à la base fédérale, les performances doivent être réalisées dans des compétitions qui concernent deux clubs minimums et avec 20 performances pour chacun des 2 clubs.

Les clubs peuvent faire inscrire au calendrier départemental des Meetings locaux ou départementaux : les demandes doivent être adressées au CD78 **au plus tard le 15 décembre 2025** pour la période du 1^{er} janvier au 31 août 2026 et **avant le 30 juin 2026** pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2026.

Pour les demandes de déplacements, de stages ou autre, les clubs devront se conformer aux règlements de la FFN.

5. ENGAGEMENTS / FORFAITS

Droits d'engagements :

Compétitions	Tarif engagement individuel	Tarif engagement relais	Tarif engagement équipe	Tarif engagement Club extérieur CD 78 ⁽²⁾
U11 ⁽¹⁾ - pour les clubs 100% licence	1,50€ / engagement	2,50€ / engagement	42,00€	5,00€ / engagement individuel
U13 - pour les clubs non 100% licence	3,50€ / engagement	6,50€ / engagement		8,00€ / engagement relais
Autres compétitions départementales				

⁽¹⁾ gratuité pour le club organisateur

⁽²⁾ le CD 78 se réserve le droit de ne pas accepter les clubs extérieurs lorsque les conditions d'accueil ne sont pas réunies pour permettre une compétition optimale.

Tous les engagements validés sur EXTRANAT seront facturés aux clubs (sauf dans le cas où le CD78 serait amené à refuser des engagements compte tenu d'une trop longue réunion ou en cas d'une annulation de compétition).

Après la fin de période de saisie sur EXTRANAT, en cas d'oubli ou d'erreur d'engagements, à titre exceptionnel et uniquement sur demande du Président du club concerné, le CD78 pourra, dans l'intérêt des nageurs, rattraper des engagements. Cette procédure doit rester exceptionnelle et pourra être refusée par le CD78. En cas d'accord, les engagements concernés seront facturés avec une majoration de 5 € par engagement.

Attention, les engagements réalisés au-delà de la fin de période sur EXTRANAT seront également majorés de 5 € par course.

Lors des compétitions pour lesquelles le programme est établi sur le bord de bassin, tout forfait non déclaré après l'édition du programme se verra pénalisé de 15 € par course individuelle et par relais.

Dans le cas où le programme est établi avant la compétition, tout forfait non déclaré au départ de la première série de la compétition se verra également pénalisé de 15 € par course individuelle et par relais.

Afin que les compétitions se déroulent dans les meilleures conditions, le CD78 demande aux clubs de l'informer des forfaits aux différentes épreuves, dès qu'ils en ont connaissance et jusqu'au vendredi précédant la compétition (12 heures) puis directement sur le bord des bassins le jour de la compétition

6. TRANSMISSION DES RESULTATS

Les clubs organisateurs et/ou gestionnaires de compétitions déléguées et les organisateurs de meetings devront **faire remonter les résultats sur le site de la FFN, idéalement le dimanche soir et au plus tard avant le lundi soir minuit.**

Les gestionnaires de compétitions déléguées et les organisateurs de meetings sont responsables des résultats et des éventuelles modifications à saisir post-compétition en liaison avec le service concerné de la FFN. Il est conseillé de faire une sauvegarde de la base EXTRANAT à chaque fin de compétition.

7. HOMOLOGATION DES RECORDS ET MEILLEURES PERFORMANCES DES YVELINES (MPY et RDY) Y COMPRIS CHEZ LES MAÎTRES

Le CD78 a décidé de laisser gérer directement les MPY de 12 à 18 ans, les RDY TC et les MPY et RDY individuelles et MPY des relais des Maîtres par l'application EXTRANAT.

Comme la FFN ne gère plus les temps de passage, si une performance est battue avec un temps de passage, merci de nous le signaler.

Enfin, les catégories, 9 ans et moins, 10 et 11 ans n'étant plus gérées sur le site FFN, nous continuerons la gestion des MPY via EXCEL, dans la mesure du possible.

8. OFFICIELS

Pour toutes les compétitions organisées par le CD78, les clubs engagés devront présenter :

- Pour les compétitions individuelles : **un officiel à partir de 4 nageurs présents par réunion ; 2 officiels à partir de 8 nageurs présents par réunion et au-delà de 15 nageurs présents par réunion, 3 officiels sont demandés.**
- Pour les compétitions par équipe : **1 officiel obligatoire de 1 à 3 équipes présentes ; 2 officiels de 4 à 6 équipes présentes ; 3 officiels pour 7 équipes présentes et plus.**

Les clubs non ou insuffisamment représentés dans le jury devront s'acquitter d'une amende forfaitaire de 40 € par réunion pour 1 officiel manquant, d'une amende forfaitaire de 80€ par réunion pour 2 officiels manquants et d'une amende forfaitaire de 120€ par réunion pour 3 officiels manquants.

Pour éviter tout risque d'officiel non licencié, les clubs sont encouragés à inscrire leurs officiels sur Extranat avant la compétition. Les feuilles de jury devront être saisies sur EXTRANAT Pocket et envoyées au CD78 sous forme d'un fichier PDF. Il est nécessaire de transmettre également les feuilles de jury sous format papier en même temps que les résultats de la compétition.

A noter que les officiels en formation (« officiels stagiaires ») sont pris en compte dans le jury comme officiels pour leur club.

9. MEETINGS EN YVELINES

- Meeting des Maîtres « Patrick Douguet » de l'AO TRAPPES Natation : 10 ou 11 janvier 2026
- 8^{ème} Meeting des Maîtres de la Vallée à Chevreuse : 17 ou 18 janvier 2026
- Meeting national du CNO St Germain en Laye : du 06 au 08 février 2026
- 7^{ème} Meeting Espoirs Claude GENOT de la Vallée à Chevreuse : 21 et 22 mars 2026
- 9^{ème} Meeting des Maîtres du CN Poissy – Meeting National : 23 et 24 mai 2026
- Meeting Espoirs de la SN Versailles : 30 et 31 mai 2026
- 4^{ème} Meeting de Rambouillet : 7 juin 2026
- 27^{ème} Meeting de la Vallée (Aquanat Vallée de Chevreuse) : 9 au 11 octobre 2026

10. PROCEDURES DE DEPART

Application des règles de la FFN, à savoir un seul départ pour les compétitions individuelles (excepté pour les compétitions dédiées aux Avenirs et les compétitions par équipe pour lesquelles deux départs sont autorisés). Les relais nagés lors de compétitions « individuelles » sont considérés comme épreuves individuelles (exemple : Championnats des Yvelines).

A contrario, les relais nagés dans les épreuves par équipe (Coupes Interclubs Avenirs et Benjamins par exemple) sont considérés comme des épreuves par équipe.

11. RÉCOMPENSES

Dans certaines compétitions que nous ne pouvons définir par avance, en plus des médailles, des lots pourront être remis à certains nageurs accédant au podium et/ou aux nageurs ayant réalisé la meilleure performance à la table de cotation. Ces lots ainsi que les médailles, coupes, etc., **ne seront remis au récipiendaire que s'il est présent au moment de la remise y compris les récompenses à la meilleure performance à la table de cotation où le nageur devra être présent à la fin de la compétition.**

Si des bons d'achat sont distribués lors des Championnats des Yvelines, ils devront impérativement être utilisés sur le stand le jour de la compétition. Aucune dérogation à ce principe ne sera accordée.

12. CATÉGORIES (à partir du 1^{er} janvier 2026)

Le nom des catégories évolue à partir du 1^{er} janvier 2026, les Avenirs deviennent U11, les Benjamins U13, les Juniors U18.

U11 (Avenirs) Avenirs 9 ans et moins : Avenirs 10-11 (A10 et A11) :	Filles 2015 et après Filles 2017 et après Filles 2015 et 2016	Garçons 2015 et après Garçons 2017 et après Garçons 2015 et 2016	11 ans et moins
U13 (Benjamins) Benjamins 1 (B12) : Benjamins 2 (B13) :	Filles 2013-2014 Filles 2014 Filles 2013	Garçons 2013-2014 Garçons 2014 Garçons 2013	12-13 ans
U18 (Juniors) Juniors 1-2 (J14 et J15) : Juniors 3-4-5 (J16 J17 J18) :	Filles 2008-2012 Filles 2011 et 2012 Filles 2008-2009-2010	Garçons 2008-2012 Garçons 2011 et 2012 Garçons 2008-2009-2010	14-18 ans
Seniors	Filles 2007 et avant	Garçons 2007 et avant	19 ans et plus

Des nageurs/nageuses en situation de handicap, licencié(e)s FFH, FFSA ou FFN et porteurs de handicap moteur, mental ou sensoriel, peuvent participer aux compétitions organisées par le CD78 NATATION. Pour qu'ils soient accueillis dans des conditions optimales, merci de prendre contact en amont auprès du CD 78 NATATION.

13. COMBINAISONS

Pour toutes les compétitions organisées par le CD78, les nageurs/nageuses devront respecter le règlement fédéral. Nous invitons les nageurs/nageuses à se renseigner sur le site de la FFN et, en cas de doute, de demander confirmation en interne dans leur club respectif.

NB : Les combinaisons sont interdites pour les catégories U11 et U13, en accord avec le règlement fédéral. Les nageurs/nageuses qui porteraient ces équipements interdits se verront disqualifiés lors des compétitions.

14. ORGANISATION DES ÉCHAUFFEMENTS

Chaque organisateur des compétitions départementales et des meetings se réserve le droit d'interdire les équipements (palmes, plaquettes et tout autre équipement d'entraînement le nécessitant) lors des échauffements afin de garantir la sécurité des nageurs/nageuses. Seuls la planche, le pull buoy et le tuba pourront être autorisés lors de ces échauffements.

15. SELECTIONS DEPARTEMENTALES

Honorer une sélection est un principe auquel s'engage tout licencié de la Fédération Française de Natation. Le fait pour un athlète de ne pas honorer une sélection peut être constitutif d'une faute disciplinaire de nature à entraîner des sanctions. Le retard d'un athlète se rendant à une sélection est aussi sanctionné, sauf cas de force majeure.

Tout licencié sélectionné qui justifie d'un forfait sous huit jours pleins à l'avance ne peut faire l'objet d'une sanction. La justification du forfait est soumise à l'appréciation du Comité Directeur du CD78 NATATION. Si le forfait est déclaré moins de huit jours pleins avant la date fixée pour la réunion et/ou s'il est jugé non justifié par le Comité Directeur du CD78 NATATION, une sanction peut être prise à l'encontre de l'intéressé. En tout état de cause, le sélectionné déclarant forfait ne peut participer à aucune épreuve officielle, interclubs ou privée ayant lieu pendant la durée de la sélection pour laquelle il est sélectionné, soit pendant l'un des huit jours précédant cette épreuve, soit pendant l'un des trois jours qui la suivent.

S'il participe à une compétition pendant cette durée, les résultats de cette compétition pourront ne pas être homologués.

Le comportement des nageurs et nageuses sera également regardé en plus des critères sportifs cités dans les pages dédiées dans la partie C. ci-après. Le comportement sera apprécié au regard de leur attitude lors des précédentes sélections et/ou après avis consultatif du club d'appartenance du nageur/de la nageuse.

Mode de sélection :

U11 : En cas d'action départementale organisée par le CD 78, la sélection est faite en fonction du classement général des nageurs (sur la base d'un ranking dépendant du nombre de place en sélection) 15 jours avant l'action menée par le département. La parité est faite sur la sélection.

U13 et + : En cas d'action départementale organisée par le CD 78, la sélection est faite par rapport au ranking dans chaque nage. L'équipe est réalisée par la suite avec la meilleure combinaison possible pour rendre l'équipe la plus performante. La parité est faite sur la sélection. Les remplaçants sont des nageurs polyvalents.

Honneurs : En cas d'action départementale organisée par le CD 78, la sélection est faite à l'issue des championnats honneurs et dépend du nombre de nageurs en cas de transport. La parité est faite sur la sélection, l'objectif est d'avoir autant de filles que de garçons. Le principe est le suivant : des nageurs/nageuses **U11** qualifiés à l'issue du championnat départemental U11 + des nageurs/nageuses **U13** qualifiés à l'issue du championnat Honneurs + nageurs/nageuses **U18** qualifiés à l'issue du championnat Honneurs La sélection peut également se faire au nombre de points sur l'ensemble de la compétition.

En cas de nombre insuffisant d'encadrant, le CD 78 se réserve le droit de réduire le nombre de nageurs dans les sélections, voire d'annuler les sélections.

16. RENCONTRES ECOLE DE NATATION ET SNS

Le CD 78 encourage les clubs du département à se regrouper afin de proposer aux écoles de natation des rencontres pouvant préparer à la compétition. Le programme est libre, il n'est pas nécessaire de déclarer une compétition.

Le but est de proposer une découverte du cadre de la compétition de manière ludique afin de massifier la population en compétition. Le CD 78 pourra, après examen de la demande et selon la disponibilité, contribuer à l'organisation de ces événements.

Le CD 78 encourage également les clubs du département à participer à l'action « j'apprends à nager » ainsi que de délivrer des « Savoir Nager-en-Sécurité » aux jeunes adhérents.

Depuis septembre 2023, **le test du « Savoir-Nager en Sécurité » est entré en vigueur et succède dorénavant au Sauv'nage.**

B – CALENDRIER DÉPARTEMENTAL 2026

Attention – à date, le calendrier fédéral n'étant pas encore sorti, ce calendrier départemental est provisoire. Les dates pourront être modifiées en cas de dates bloquées au niveau fédéral.

Code couleur :

- En bleu : compétitions validées
- En rouge : compétitions à confirmer (dates à confirmer)
- En orange : compétitions bloquées (Ligue Ile de France ou FFN)

Dates	Compétitions	Catégories	Bassin	Engagements sur Extranat
10/01/2026	Meeting des Maîtres « Patrick Douguet » de l'AOT	Maîtres	TRAPPES	Voir organisateur
17 ou 18/01/2026	Meeting des Maîtres de l'ANV	Maîtres	CHEVREUSE	Voir organisateur
25/01/2026	Coupe régionale des départements U13 et U18	U13 et U18	GEORGES VALLEREY (à confirmer)	Sélection départementale
31/01-01/02/2026	Circuit départemental n°1	U13 et +	?	Au plus tard le
07 ou 08/02/2026	Journée de Qualification Championnats Départementaux U11 n°1 Sur 2 ou 3 poules (2 à 3 bassins demandés)	U11	?	Au plus tard le
06-08/02/2026	Meeting National Open CNO	U18 et +	ST GERMAIN EN LAYE	Voir organisateur
14 et/ou 15/02/2026	Journées U13 1 (voir 2 si deux jours possibles)	U13	?	Au plus tard le
VACANCES SCOLAIRES du 21/02/2025 au 09/03/2026				
14-15/03/2026	Circuit départemental n°2	U13 et +	?	Au plus tard le
13 au 15/03/2026	Web confrontation 1	U18 et +	?	Voir organisateur
20 au 22/03/2026	Giant Open	U18 et +	CAO SAINT DENIS	Voir organisateur
21-22/03/2026	Meeting Espoirs Claude GENOT	U11 et U13	CHEVREUSE	Voir organisateur
28-29/03/2026	Circuit Régional 1	U18 et +	?	Voir organisateur
28 ou 29/03/2026	Journées de Qualification Championnats Départementaux U11 n°2 Sur 2 ou 3 poules (2 à 3 bassins demandés)	U11	RAMBOUILLET (29/03 matin) ?	Au plus tard le
11-12/04/2026	Championnats départementaux U13	U13	RAMBOUILLET (12/04)	Au plus tard le
17-19/04/2026	Match Zone	U18 et +	?	
19/04/2026	Championnats départementaux des Maîtres	Maîtres	Guyancourt (25m) ?	Au plus tard le
VACANCES SCOLAIRES du 18/04/2024 au 04/05/2026				
09-10/05/2026	Championnats des Yvelines*	U13 et +	Sartrouville (50 m)	Au plus tard le
16-17/05/2026	Action départementale U11 (Meeting de Massy)	U 11	MASSY	Sélection départementale
23 ou 24/05/2026	Journées de Qualification Championnats Départementaux U11 n°3 Sur 2 ou 3 poules (2 à 3 bassins demandés)	U11	?	Au plus tard le
22 au 24/05/2026	Match Zone	U18 et +	?	Voir organisateur
25 au 30/05/2026	France U18	U18	?	Voir organisateur

23-24/05/2026	10 ^{ème} Meeting des Maîtres du CNPy	Maîtres	POISSY (50m)	Voir organisateur
30-31/05/2026	Meeting Espoir de Versailles	U11 et U13	VERSAILLES	Voir organisateur
06/06/2026	Coupe Ile de France des Départements	U13	BAILLY ROMAINVILLIERS (à confirmer)	Sélection départementale
06/06/2026	Finale circuit départemental et Championnats « Honneurs »	U13 et +	?	Au plus tard le
07/06/2026	Meeting de Rambouillet	U13 et +	RAMBOUILLET	Voir organisateur
06-07/06/2026	Régionaux Maîtres	Maîtres	TAVERNY (à confirmer)	Voir organisateur
12 au 14/06/2026	Championnats Régionaux	U18 et +	?	Voir organisateur
13-14/06/2026	Coupe Interclubs U13	U13	VELIZY	Au plus tard le
20-21/06/2026	Championnats Départementaux U11	U11	?	Au plus tard le
27-28/06/2026	Web confrontation U13	U13	?	Voir organisateur
27/06 au 02/07/2026	France Elite	U18 et +	?	Voir organisateur
03 au 05/07/2026	Web confrontation 2	U18 et +	?	Voir organisateur
17 au 22/07/2026	France Open été	U	CANET	Voir organisateur
VACANCES SCOLAIRES du 4 juillet au 1 septembre 2026				
Aucune compétition natation course ne peut être organisée sur Extranat entre le 1^{er} et le 15 septembre				
9 au 11/10/2026	28 ^{ème} Meeting de La Vallée	U13 et +	CHEVREUSE	Voir organisateur
17-18/10/2026	Trophée U11	U11	?	Au plus tard le
?	Les P'tits 100 Maîtres en Automne	Maîtres	POISSY	Voir organisateur
17-18/10/2026	Interclubs U15 (78 + 95)	U15	?	Au plus tard le
VACANCES SCOLAIRES du 17 octobre au 02 novembre 2026				
14-15/11/2026	Web@confrontation dép. d'automne (y compris demi-fond)	U13 et +	?	Au plus tard le
7 – 8 ou 11/11/2026	Interclubs TC	U11 à Maîtres	25 m	Organisateur LIF
28-29/11/2026	Régionaux U13	U13	?	
05-06/12/2026	Final tour		?	
8 au 12/12/2026	France U18 25 m	U18	25 m	
11 au 13/12/2026	Championnat Régional	U18 et +	?	
12-13/12/2026	Coupe Interclubs U11	U11	?	Au plus tard le
17 au 19/12/2026	France U13 25 m	U13	25 m	
18 au 20/12/2026	Francily	U18 et +	?	
20/12/2026	Finale Coupe de France des Départements	U13	?	Sélection départementale

C – COMPETITIONS 2026

1. COUPE REGIONALE DES DÉPARTEMENTS U13 ET U18

Compétition organisée par la LIF

DATE : Le 25/01/2026

LIEU : Piscine Georges VALLEREY (à confirmer)

CATÉGORIES : U13 et U18, sur sélection départementale

1 équipe Filles composée de 4 Benjamins et 4 Juniors et 1 équipe Garçons composée de 4 Benjamins et 4 Juniors

PROGRAMME :

1^{ère} réunion : Relais 4X50 DOS D/M – 100 PAP D/M U13 – 200 PAP D/M U18 – 100 BRA D/M U13 – 200 BRA D/M U18
4X50 4N D/M

Relais

2^{ème} réunion : Relais 4X50 PAP D/M – 100 DOS D/M U13 – 200 DOS D/M U18 – 100 NL D/M U13 – 200 NL D/M U18 –
Relais 4X BRA D/M

REGLEMENT SPORTIF : voir le règlement de la LIF

ENGAGEMENTS

Les engagements sont à faire sur EXTRANAT par le CD78 NATATION.

SÉLECTION :

La présélection paraîtra dans le bulletin d'information dès que possible.

La sélection se fera sur la base des rankings tous bassins en prenant les performances de la base fédérale jusqu'au 22 décembre 2025.

ENCADREMENT :

L'encadrement sera composé d'un nombre de personnes défini par le CD78.

Les entraîneurs encadrant se proposeront auprès du CD78 qui définira l'encadrement de la sélection.

Le CD78 devra présenter 4 officiels dont 1 juge.

EQUIPEMENT :

Les nageurs de la sélection se verront remettre un équipement (à définir) aux couleurs du CD78.

2. JOURNÉES QUALIFICATIVES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX U11

DATES : 07 ou 08/02/2026

28 ou 29/03/2026

23 ou 24/05/2026

LIEU : 2 ou 3 poules géographiques sur chaque date (voir calendrier), idéalement sur 2 poules pour faciliter l'organisation

- **J1 :**
- **J2 : RAMBOUILLET (29/03 matin)**
- **J3 :**

CATÉGORIES :

Epreuves individuelles : U9 (2017 et plus jeunes) et U11 (2015/ 2016) –

Epreuves de relais : toutes années d'âges confondues

Journées qualificatives à la finale des Championnats Départementaux U11 des 20 et 21/06/2026.

PROGRAMME :

1^{ère} journée : 50 DOS D/M – 50 BRA D/M
50 NL D/M pour les 2017 et + jeunes - 100 NL D/M pour les 2016 – 200 NL D/M pour les 2015
Relais 4x25m NL Mixte

2^{ème} journée : 50 NL D/M pour les 2017 et + jeunes - 100 NL D/M pour les 2016 – 200 NL D/M pour les 2015
50 PAP D/M – 50 DOS D/M
100 4N D/M

3^{ème} journée : 50 PAP D/M - 50 BRA D/M – 100 4N D/M
Relais 4x25m NL D/M

A l'issue de la 2^{ème} journée, un classement général sera fait afin de permettre aux 6 premières filles 2015 et 6 premiers garçons 2015 de participer aux Championnats des Yvelines TC.

ENGAGEMENTS :

1^{er} plot : Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 28/01 au 04/02/2026** temps d'engagements libres.
2^{ème} plot : Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 18 au 25/03/2026** temps d'engagements libres.
3^{ème} plot : Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 13 au 20/05/2026** temps d'engagements libres.

Droits d'engagements : se référer au tableau du chapitre A. 5.

RÉCOMPENSES :

Les récompenses seront remises sur chacune des poules.

Pour chaque catégorie (U11 et U9), médailles aux 3 premiers sur les 50 PAP, 50 DOS, 50 BR et 100 4N.

Pour les épreuves de NL (50, 100 et 200 NL), médailles aux 3 premiers de chaque course.

Pour la qualification aux championnats départementaux U11, seront prises en compte uniquement les performances des journées de Qualification U11 :

- Pour les filles et garçons U9 (2017 et + jeunes) : à l'addition des performances sur 50 PAP, 50 DOS, 50 BRA, 50NL et 100 4N ;
- Pour les filles et garçons U11 (2015 et 2016) : à l'addition des performances sur 50 PAP, 50 DOS, 50 BRA, 100 NL ou 200NL et 100 4N.

3. JOURNÉES U13

DATES : 14 et/ou 15 février 2026

LIEUX :

CATÉGORIES : en individuel : FILLES 2014 - FILLES 2013 – GARCONS 2014 - GARCONS 2013
En relais : U13

PROGRAMME :

1^{ère} journée : Relais 16*50m NL D/M ou mixte (ou 8*50m suivant configuration piscine pour les 400) - 800 NL/400 NL
Les relais se nagent en même temps que les 800 NL/400 NL.

2^{ème} journée : relais 8*50 m 4N D/M ou mixte (ou 4*50m suivant configuration piscine) - 400 4 Nages/200 4 Nages
Les relais se nagent en même temps que les 400 4 Nages/200 4 Nages.

ENGAGEMENTS :

Dans l'esprit, les relais se nagent en même temps que les courses individuelles, à adapter en fonction du nombre de lignes d'eau. Par exemple, 2 lignes sur les côtés pour les relais et 4 lignes pour les courses individuelles au centre (si piscine de 6 lignes). L'objectif est de dynamiser la course individuelle. Un nageur peut passer plusieurs fois en relais, il n'est pas nécessaire d'être du même club pour être dans un relais.

1^{ère} journée, les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 4/02 au 11/02/2026** temps d'engagements libres.

Droits d'engagements : se référer au tableau du chapitre A. 5. Les frais d'engagement des nageurs/nageuses inscrites en relais seront identiques aux frais d'engagement des courses individuelles.

RECOMPENSES :

A l'issue des deux journées (si les deux peuvent être organisées) :

- Les 3 premiers et 3 premières à l'addition des points du 400 NL et 200 4N les deux années d'âge confondues.
- Les 3 premiers et 3 premières à l'addition des points du 800 NL et 400 4N les deux années d'âge confondues.

En l'absence de la deuxième journée, les 3 premiers et les 3 premières sur les courses individuelles.

4. CIRCUIT DÉPARTEMENTAL

DATES : les 31/01/2026 et 01/02/2026 les 14 et 15/03/2026

LIEUX :

CATÉGORIES :

- U13,
- U18 et +

PROGRAMME :

Samedi 31/01/2026 : 50 PAP D/M - 50 DOS D/M - 200 BR D/M – 200 NL D/M – 100 PAP D/M – 100 DOS D/M - 400 NL D/M

Dimanche 01/02/2026 : 50 BRA D/M – 50 NL D/M - 200 PAP D/M – 200 DOS D/M - 100 BR D/M – 100 NL D/M – 200 4N D/M

Samedi 14/03/2026 : 800 NL D/M – 50 BRA D/M – 50 NL D/M – 200 PAP D/M - 200 DOS D/M – 100 BRA D/M – 100 NL D/M – 200 4N D/M

Dimanche 15/03/2026 : 1500 NL D/M – 50 PAP D/M- 50 DOS D/M – 200 BRA D/M – 200 NL D/M - 100 PAP D/M – 100 DOS D/M – 400 NL D/M – 400 4N D/M

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Engagements libres

Dans l'esprit, les nageurs sélectionnés au niveau régional doivent privilégier ce circuit et cette compétition ne doit pas être une compétition de travail pour des nageurs de niveau national.

Toujours dans l'esprit, les benjamins doivent privilégier les journées benjamins et les championnats départementaux benjamins et ne pas nager tous les week-ends.

En cas de trop grand nombre d'engagements, ne permettant pas une tenue sereine de la compétition, le CD78 se réserve le droit de supprimer en priorité les engagements ne respectant pas l'esprit de cette compétition.

ENGAGEMENTS :

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 21 au 28/01/2026**

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 04 au 11/03/2026**

Temps d'engagements libres.

Temps d'engagements libres.

6 engagements maximum sur le week-end.

Droits d'engagements : se référer au tableau du chapitre 5.

RECOMPENSES :

Classement à l'addition des points de plusieurs épreuves. Pour être classé dans un trophée, il est nécessaire de réaliser l'ensemble des épreuves constituant le trophée.

- **4 Trophées de spécialité :**
 - 50 DOS + 100 DOS + 200 DOS
 - 50 BRASSE + 100 BRASSE + 200 BRASSE
 - 50 PAPILLON + 100 PAPILLON + 200 PAPILLON
 - 50 NL + 100 NL + 200 NL
- **1 Trophée 4N :** 50 PAP + 50 DOS + 50 BRA + 50 NL + 200 4N

Récompenses, pour chaque catégorie, aux 3 premiers de chaque Trophée.

5. CHAMPIONNATS DES YVELINES U13

DATES : 11 et 12 avril 2026

LIEU : RAMBOUILLET (12/04) + ?

CATÉGORIES : U13 (2014-2013)

PROGRAMME :

1^{ère} réunion : 800 NL - 50 PAP - 200 BR - 100 DOS - 100 NL - 200 4N

2^{ème} réunion : 400 4N - 50 NL - 200 DOS - 100 PAP - 50 BR - 400 NL

3^{ème} réunion : 200 PAP - 50 DOS - 200 NL - 100 BR – 1500 NL
Relais 4 x 50 NL mixte

QUALIFICATIONS :

Tous les U13 sans condition d'accès.

ENGAGEMENTS :

Un nageur pourra s'engager sur les épreuves de son choix

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 01/04 au 08/04/2026**

Droits d'engagements Yvelines : se référer au tableau du chapitre 5.

RÉCOMPENSES :

Les 3 premiers de chaque épreuve recevront une médaille.

Les nageurs des 3 premiers relais 4 x 50 m NL recevront une médaille.

6. CHAMPIONNATS DES YVELINES

DATES : 9 et 10 mai 2026

Cette date est une date réservée pour les catégories concernées.

Les nageurs ne peuvent pas participer à une autre compétition à cette date (sauf sélection internationale).

LIEU : SARTROUVILLE (bassin 50 m)

CATÉGORIES :

3 catégories seront récompensées :

- U13 (2014 & 2013)
- U18 1 (2012 & 2011)
- U18 2 (2010 & 2009 & 2008) + Seniors (2007 et avant).

Les U11 (2015) sélectionnés seront classés avec les U13.

PROGRAMME :

1^{ère} réunion : 50 PAP D/M – 100 DOS D/M – 200 BR D/M - 400 NL D/M

2^{ème} réunion : 800 NL M - 100 PAP M/D – 200 DOS M/D – 50 NL M/D -1500 NL D
Relais 4 X 50 NL D/M (départ du 2^{ème} et du 4^{ème} dans l'eau)

3^{ème} réunion : 200 PAP D/M – 50 BR D/M – 100 NL D/M– 200 4N D/M

4^{ème} réunion : 50 DOS D/M – 100 BR D/M – 200 NL D/M- 400 4N D/M
Relais 4 x 50 4N mixte (départ du 2^{ème} et du 4^{ème} dans l'eau)

QUALIFICATIONS :

Les nageurs de séries **A et B de la LIF** peuvent s'engager sans condition.

Les autres devront avoir réalisé les temps de la grille depuis le 1^{er} septembre 2025 (*voir grille ci-après*).

Les 6 premiers (6 filles et 6 garçons) U11 au classement pourront s'engager (les clubs seront informés).

ENGAGEMENTS :

Un nageur pourra s'engager sur 8 épreuves + les relais.

Une seule équipe de relais par club par type de relais et par catégorie.

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 29/04 au 06/05/2026**.

Concernant les relais 4 x 50 m NL et 4 x 50 m 4 Nages, les sur-classements sont autorisés à condition qu'il reste au moins un nageur de la catégorie concernée.

Un nageur ne peut nager un type de relais que dans une seule catégorie.

Un nageur de la catégorie U13 ayant réalisé 4 temps de la grille qualificative aura la possibilité de s'engager sur le 400 NL ou le 800 NL en course complémentaire.

A l'issue de la deuxième journée U11, 12 nageurs de la catégorie (6 filles et 6 garçons) auront la possibilité de participer à cette compétition (un classement des 6 premiers sera fait). Ces nageurs pourront participer à la compétition et seront classés avec les U13.

Droits d'engagements Yvelines : se référer au tableau du chapitre A. 5.

RÉCOMPENSES :

Le vainqueur du classement de chaque épreuve individuelle des catégories ci-dessus se verra décerner le titre de « Champion des Yvelines ».

Les 3 premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie recevront une médaille.

Les nageurs des 3 premiers relais gagnants 4 x 50 m NL et 4 x 50 m 4 Nages des catégories ci-dessus recevront une médaille.

CLASSEMENT CLUB :

A l'issue des championnats, il sera effectué un classement « club » toutes catégories en prenant la meilleure performance de chaque nageur à laquelle seront rajoutés les points des relais. Le Vainqueur se verra attribuer un Trophée.

GRILLE DE TEMPS DES CHAMPIONNATS DES YVELINES 2026 (tous bassins)

MESSIEURS	50 m NL	100 m NL	200 m NL	400 m NL	1.500 m NL	50 m DOS	100 m DOS	200 m DOS	50 m BRASSE	100 m BRASSE	200 m BRASSE	50 m PAP.	100 m PAP.	200 m PAP.	100 m 4 N.	200 m 4 N.	400 m 4 N.
21 ans et +	28''10	1'01''90	2'17''00	4'51''00	19'13''00	32''70	1'10''40	2'34''00	35''80	1'18''10	2'49''50	30''60	1'08''20	2'31''40	1'11''10	2'35''50	5'31''00
20 ans	28''70	1'03''30	2'20''50	4'58''00	19'40''00	33''40	1'12''00	2'37''50	36''60	1'19''90	2'53''00	31''30	1'09''80	2'34''90	1'12''80	2'39''00	5'38''00
19 ans	28''80	1'03''60	2'21''00	4'59''00	19'45''00	33''60	1'12''30	2'38''00	36''70	1'20''20	2'54''00	31''40	1'10''10	2'35''50	1'13''10	2'39''50	5'40''00
18 ans	29''10	1'04''20	2'22''00	5'02''00	19'56''00	33''90	1'13''00	2'39''50	37''10	1'21''00	2'55''50	31''70	1'10''70	2'37''00	1'13''70	2'41''00	5'43''00
17 ans	29''50	1'05''10	2'24''00	5'06''00	20'12''00	34''30	1'14''00	2'41''50	37''60	1'22''10	2'58''00	32''10	1'11''70	2'39''50	1'14''70	2'43''00	5'48''00
16 ans	29''70	1'05''60	2'25''50	5'09''00	20'22''00	34''60	1'14''50	2'43''00	37''90	1'22''70	2'59''50	32''40	1'12''20	2'40''50	1'15''30	2'44''50	5'50''00
15 ans	30''20	1'06''70	2'27''50	5'14''00	20'42''00	35''20	1'15''80	2'45''50	38''50	1'24''10	3'02''50	32''90	1'13''40	2'43''00	1'16''60	2'47''00	5'56''00
14 ans	33''00	1'13''00	2'40''00	5'34''00	22'20''00	40''00	1'24''00	3'00''00	43''00	1'33''00	3'20''00	40''00	1'25''00	3'10''00	1'25''00	3'05''00	6'20''00
13 ans	34''50	1'15''50	2'47''50	5'44''50	22'55''00	41''00	1'26''50	3'06''50	44''50	1'35''50	3'27''50	42''00	1'29''50	3'20''00	1'27''50	3'09''50	6'34''00
12 ans	36''00	1'18''00	2'55''00	5'55''00	23'30''00	42''00	1'28''50	3'12''50	45''50	1'38''50	3'35''00	44''00	1'34''00	3'30''00	1'30''00	3'13''50	6'48''00
DAMES	50 m NL	100 m NL	200 m NL	400 m NL	800 m NL	50 m DOS	100 m DOS	200 m DOS	50 m BRASSE	100 m BRASSE	200 m BRASSE	50 m PAP.	100 m PAP.	200 m PAP.	100 m 4 N.	200 m 4 N.	400 m 4 N.
21 ans et +	32''10	1'09''90	2'32''50	5'19''00	10'56''00	37''10	1'19''60	2'50''50	40''90	1'28''90	3'10''50	34''30	1'16''90	2'49''00	1'21''20	2'54''00	6'07''00
20 ans	32''80	1'11''50	2'36''00	5'26''00	11'11''00	38''00	1'21''40	2'54''50	41''90	1'31''00	3'15''00	35''10	1'18''70	2'53''00	1'23''10	2'58''00	6'15''00
19 ans	33''00	1'11''80	2'36''50	5'27''00	11'14''00	38''10	1'21''70	2'55''00	42''00	1'31''30	3'15''50	35''20	1'19''00	2'54''00	1'23''40	2'58''50	6'16''00
18 ans	33''30	1'12''40	2'38''00	5'30''00	11'20''00	38''50	1'22''50	2'57''00	42''40	1'32''20	3'17''20	35''60	1'19''70	2'55''50	1'24''20	3'00''20	6'20''00
17 ans	33''70	1'13''40	2'40''00	5'35''00	11'29''00	39''00	1'23''60	2'59''00	43''00	1'33''40	3'20''00	36''00	1'20''80	2'57''50	1'25''30	3'03''00	6'25''00
16 ans	34''00	1'14''00	2'41''50	5'38''00	11'35''00	39''30	1'24''20	3'00''50	43''30	1'34''20	3'21''50	36''30	1'21''40	2'59''00	1'25''70	3'04''00	6'28''00
15 ans	34''50	1'15''20	2'44''00	5'43''00	11'46''00	39''90	1'25''60	3'03''50	44''00	1'35''70	3'25''00	36''90	1'22''80	3'02''00	1'27''20	3'07''50	6'35''00
14 ans	35''10	1'16''50	2'47''00	5'49''00	11'58''00	40''60	1'27''00	3'06''50	44''80	1'37''30	3'28''50	37''50	1'24''10	3'05''00	1'28''60	3'10''50	6'41''00
13 ans	37''00	1'20''00	3'00''00	6'05''00	12'30''00	43''50	1'30''00	3'20''00	46''50	1'42''00	3'50''00	41''50	1'38''00	3'45''00	1'32''00	3'16''50	6'54''00
12 ans	38''50	1'23''00	3'07''50	6'17''50	12'52''50	45''00	1'33''00	3'27''50	48''00	1'45''00	3'57''50	43''00	1'41''00	3'52''50	1'35''00	3'23''00	7'05''50

7. CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX DES MAÎTRES

DATE : 19 avril 2026

LIEU : Guyancourt (à confirmer)

CATÉGORIES :

ÉPREUVES INDIVIDUELLES

C1	de 25 à 29 ans (2001/1997)	C8	de 60 à 64 ans (1966/1962)
C2	de 30 à 34 ans (1996/1992)	C9	de 65 à 69 ans (1961/1957)
C3	de 35 à 39 ans (1991/1987)	C10	de 70 à 74 ans (1956/1952)
C4	de 40 à 44 ans (1986/1982)	C11	de 75 à 79 ans (1951/1947)
C5	de 45 à 49 ans (1981/1977)	C12	de 80 à 84 ans (1946/1942)
C6	de 50 à 54 ans (1972/1976)	C13	de 85 à 89 ans (1941/1937)
C7	de 55 à 59 ans (1971/1967)	90 et plus	(1936 et avant)
C15	95 ans et plus (1930 et avant)		

RELAIS

R1	de 100 à 119 ans	R5	de 240 à 279 ans
R2	de 120 à 159 ans	R6	de 280 à 319 ans
R3	de 160 à 199 ans	R7	de 320 à 359 ans
R4	de 200 à 239 ans	R8	de 360 ans et plus

Programme :

1^{ère} Réunion

Relais 4 x 50 NL (Dames-Messieurs-Mixte) 50 BR – 100 NL – 50 PAP – 200 4 N - 100 DOS – 200 BR – 200 PAP.

2^{ème} Réunion

Relais 4 x 50 4 N (Dames-Messieurs-Mixte) 50 NL – 100 BR – 50 DOS – 100 PAP - 200 NL – 100 4 N – 200 DOS.

Épreuve non Officielle : Relais 10 x 50 NL MIXTE

RÈGLEMENT :

Conforme aux règlements de la World Aquatics et de la FFN.
Aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves.

ENGAGEMENTS :

Chaque nageur pourra participer officiellement à 5 épreuves individuelles et à chacun des relais.

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 28/04 au 05/05/2025**.

Aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves.

L'épreuve du 10 x 50 NL est une épreuve conviviale permettant à chacun (savoir nager 50 m) de participer. Tout licencié présent le dimanche et souhaitant nager ce relais déposera dans une urne sur papier son nom et prénom. Les équipes seront tirées au sort en respectant la mixité du relais (5 dames et 5 messieurs).

Droits d'engagements Yvelines : se référer au tableau du chapitre A. 5.

RÉCOMPENSES :

Médailles toutes catégories confondues (à la table de cotation majorée par le coefficient de vieillissement) :

- Trophée Nage Libre (50, 100, 200)
- Trophée Brasse (50, 100, 200)
- Trophée Dos (50, 100, 200)
- Trophée Papillon (50, 100, 200)
- Trophée 4N (100 4N et 200 4N)

Les 5 premiers nageurs(ses) de chacun des 5 trophées se verront remettre une médaille. Pour être classé dans un trophée, il est nécessaire de réaliser l'ensemble des épreuves constituant le trophée. Pour les relais, seuls les trois premiers sont récompensés.

8. COUPE INTERCLUBS U13

DATES : 13-14/06/2026

LIEUX : VELIZY (à confirmer)

CATÉGORIES : Filles & Garçons 2014-2013

PROGRAMME :

1^{ère} réunion :

Relais 4 X (100 4N) – Course des Remplaçants sur 100 m - 100 NL – 100 DOS

(Dans le relais 4N, chaque nageur nage un 100m 4N)

2^{ème} réunion :

Relais 4 X 200 NL – 100 BR – 100 PAP

En fonction des piscines mises à disposition, le CD78 se réserve le droit d'inverser les deux réunions.

RÈGLEMENT :

4 nageurs par équipe au maximum. Des équipes mixtes et des ententes pourront être engagées dans une compétition à part.

Aucun engagement sur place ; les ententes devront être déclarées au secrétariat du CD78 au plus tard à la date limite des engagements sur Extranat.

Pour être classé, chaque nageur participera obligatoirement à 2 épreuves individuelles et aux **2** relais.

Toutes les épreuves individuelles doivent être obligatoirement nagées par deux nageurs par équipe.

A l'issue de la première épreuve, aucun changement ou remplacement de nageurs possible même en cas de blessure.

Remplaçants : 1 par équipe engagée sur une épreuve du programme.

ENGAGEMENTS :

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 03 au 10/06/2026**

Les Ententes devront être engagées sur fichier Excel au secrétariat **au plus tard le 10/06/2026**

Droits d'engagement : se référer au tableau du chapitre 5 ; chaque club des ententes sera facturé en fonction du nombre de nageurs engagés.

CLASSEMENT :

Il se fera par addition des points obtenus à la table de cotation FFN. Les points des relais ne sont pas doublés.

En cas d'égalité, les points du relais 4N départageront les équipes.

RÉCOMPENSES :

Les nageurs des 3 premières équipes DAMES et MESSIEURS recevront une médaille y compris le remplaçant de l'équipe.

Les nageurs de la première équipe mixte recevront une médaille.

Les nageurs de la meilleure entente recevront une récompense.

La première équipe DAMES et la première équipe MESSIEURS recevront une coupe qui sera remise jeu chaque année.

9. CHAMPIONNATS « HONNEUR »

DATE : 06/06/2026

LIEUX :

CATÉGORIES :

- U13,
- U18 et +

PROGRAMME :

1^{ère} réunion : 50 BR D/M – 100 DOS D/M – 200 NL D/M – 100 PAP D/M – 200 4N D/M – 50 DOS D/M – 100 BR D/M
Relais 4 x 50 NL D/M

2^{ème} réunion : 50 PAP D/M – 200 BR D/M - 100 NL D/M – 200 DOS D/M - 100 4N D/M – 200 PAP D/M – 50 PAP D/M
Relais 4 x 50 4N D/M

QUALIFICATION :

Les U13 qualifiés à la web@confrontation U13 ne seront autorisés à nager qu'en hors classement sur les épreuves où ils ne sont pas encore qualifiés (engagements par mail).

Pour les autres catégories, cette compétition s'adresse aux nageurs non sériés IDF (A, B et C).

Compte tenu de la difficulté de vérifier l'ensemble des engagements, nous en appelons à la responsabilité des entraîneurs. Une amende sera appliquée aux engagements non conformes repérés (5€) et les nageurs concernés ne seront pas autorisés à nager y compris le jour de la compétition.

ENGAGEMENTS :

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 27/05/2026 au 03/06/2026**

Un nageur pourra s'engager officiellement sur 6 épreuves + les relais.

Temps d'engagement libres.

Droits d'engagements Yvelines : se référer au tableau du chapitre A. 5.

RÉCOMPENSES :

Les trois premiers de chaque catégorie de chaque épreuve individuelle recevront une médaille.

Les nageurs des trois premiers relais recevront une médaille.

CLASSEMENT CLUB :

Il sera établi un classement « club » mixte sur la base de l'addition des points obtenus à la table de cotation fédérale par la meilleure performance de chaque nageur lors des épreuves individuelles + les points de tous les relais. Le vainqueur du classement recevra une coupe qui sera remise jeu chaque année.

10. CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX U11

DATES : 21-22/06/2026

LIEU : 21/06 après-midi :
22/06 matin :

CATÉGORIES :

Epreuves individuelles :

- 2015
- 2016
- 2017 et après

Epreuves de relais :

- 2015
- 2016 et après (les surclassements sont autorisés)

PROGRAMME :

samedi : 100 4N (Filles 2016 et après et Garçons 2016 et après) – 200 4N (Filles 2015 et Garçons 2015)
50 PAP D/M- 50 DOS D/M
Relais 4x50 NL mixte

dimanche : 100 NL (Filles 2017 et après et Garçons 2017 et après)
200 NL (Filles 2016 et Garçons 2016)
50 BRA – 50 NL
400 NL (Filles 2015 et Garçons 2015)
Relais 4x50 4N D/M

QUALIFICATIONS :

Sur la base des performances réalisées lors des journées de qualification U11 :

- Pour les 2015, à l'addition des cotations sur 50 Pap, 50 Dos, 50 Brasse, 200 NL et 100 4N
- Pour les 2016, à l'addition des cotations sur 50 Pap, 50 Dos, 50 Brasse, 100 NL et 100 4N
- Pour les 2017 et plus jeunes, à l'addition des cotations sur 50 Pap, 50 Dos, 50 Brasse, 50 NL et 100 4N

Seront retenus pour les Championnats :

- Les 24 premiers Filles 2015 et Garçons 2015
- Les 24 premiers Filles 2016 et Garçons 2016
- Les 12 premiers Filles 2017 et plus jeunes et Garçons 2017 et plus jeunes

En cas de forfaits, les suivants seront repêchés.

ENGAGEMENTS :

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du lundi 8/06 au lundi 15/06/26** temps d'engagements libres.

ATTENTION : clôture des engagements au lundi soir pour permettre le repêchage des nageurs en cas de forfait.

Droits d'engagements Yvelines : se référer au tableau du chapitre A. 5.

Les nageurs qualifiés doivent participer à l'ensemble des courses. Pas de limitation dans le nombre de relais engagés mais un nageur ne pourra participer qu'à un seul relais. **Il n'est pas possible de composer un relais qu'avec des nageurs non qualifiés.** Les relais mixtes sont composés de 2 filles et 2 garçons.

Les temps d'engagements pour les 2017 sur 100 NL seront basés sur le temps du 50 NL.

Les temps d'engagements pour les 2016 sur 200 NL seront basés sur le temps du 100 NL.

Les temps d'engagements pour les 2015 sur 400 NL seront basés sur le temps du 200 NL.

Une répartition en fonction du temps des nageurs afin que la confrontation soit plus stimulante et non pas en fonction de l'âge.

Les nageurs engagés dans un relais et non qualifiés à titre individuel peuvent s'engager sur une épreuve de 50m NL qui ne compte pas dans le classement du club (compétition ad hoc sur EXTRANAT).

RÉCOMPENSES :

Par catégorie, médailles aux 3 premiers de chaque épreuve. Un diplôme est donné de la 4^{ème} à la 8^{ème} place.

En relais, médailles aux nageurs des trois premiers relais par catégorie (les sur-classements sont autorisés).

CLASSEMENT CLUB :

A l'issue de la finale, il sera établi un classement « club » mixte sur la base de l'addition des points obtenus à la table de cotation fédérale par la meilleure performance de chaque nageur lors des épreuves individuelles + les points d'un seul relais par sexe et par style. En l'absence de relais filles et garçons dans le style, le relais mixte sera pris en compte.

11. COUPE REGIONALE DES DEPARTEMENTS

Compétition organisée par la LIF

CATÉGORIES : U13, sur sélection départementale

DATE : 06/06/2026

LIEUX : VAL D'EUROPE (à confirmer)

PROGRAMME

1^{ère} réunion : 10x50 NL M/D – 200 4N M – 400 4N D – 200 PAP M – 50 BRA D – 50 BRA M – 200 PAP D – 200 DOS M – 200 DOS D - 400 NL M – 200 NL D – 4x50 4N M/D

2^{ème} réunion : 10x00 NL D/M – 200 4N D – 400 4N M – 50 PAP D – 50 PAP M – 200 BRA D – 200 BRA M – 50 DOS D – 50 DOS M - 400 NL D – 200 NL M – 4x100 4N D/M

SÉLECTION :

Constitution de la meilleure équipe possible sur la base des performances enregistrées sur Extranat après les championnats départementaux.
+ 1 remplaçant dames et messieurs par année d'âge.

ENCADREMENT :

L'encadrement sera composé de 3 personnes maximum (dont une personne en charge de la logistique).

Entraîneurs : à désigner

Le CD78 devra présenter 4 officiels dont 1 juge.

EQUIPEMENT

Les nageurs de la sélection se verront remettre un équipement (à définir) aux couleurs du CD78.

12. COUPE DE FRANCE DES DEPARTEMENTS

Compétition organisée par la FFN

CATÉGORIES : U13, sur sélection départementale

DATE : 20/12/2026

LIEUX :

PROGRAMME

1^{ère} réunion : 10x50 NL M/D – 200 4N M – 400 4N D – 200 PAP M – 50 BRA D – 50 BRA M – 200 PAP D – 200 DOS M – 200 DOS D - 400 NL M – 200 NL D – 4x50 4N M/D

2^{ème} réunion : 10x00 NL D/M – 200 4N D – 400 4N M – 50 PAP D – 50 PAP M – 200 BRA D – 200 BRA M – 50 DOS D – 50 DOS M - 400 NL D – 200 NL M – 4x100 4N D/M

SÉLECTION :

Constitution de la meilleure équipe possible sur la base des performances enregistrées sur Extranat à l'issue de la webconfrontation départementale + 1 remplaçant dames et messieurs par année d'âge.

ENCADREMENT :

Délégué du comité départemental : à désigner

L'encadrement sera composé de 3 entraîneurs maximum (dont une personne en charge de la logistique).

Entraîneurs : à désigner

EQUIPEMENT

Les nageurs n'ayant pas reçu d'équipement lors de la phase qualificative se verront remettre un équipement (à définir) aux couleurs du CD78.

13. INTERCLUBS U15

Compétition organisée en partenariat avec le CD 95

L'organisation de cette compétition (CD 78 et CD 95) doit encore être définie.

DATES : 17-18/10/2026

LIEUX : ARGENTEUIL ?

CATÉGORIES : Filles & Garçons U15

PROGRAMME :

1^{ère} réunion :

2^{ème} réunion :

En fonction des piscines mises à disposition, le CD78 et CD95 se réserve le droit d'inverser les deux réunions.

RÈGLEMENT :

A l'issue de la première épreuve, aucun changement ou remplacement de nageurs possible même en cas de blessure.

Remplaçants : 1 par équipe engagée sur une épreuve du programme.

ENGAGEMENTS :

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 07/10 au 14/10/2026**

Droits d'engagement : se référer au tableau du chapitre 5 ; chaque club des ententes sera facturé en fonction du nombre de nageurs engagés.

CLASSEMENT :

Il se fera par addition des points obtenus à la table de cotation FFN. Les points des relais ne sont pas doublés.

RÉCOMPENSES :

Les nageurs des 3 premières équipes DAMES et MESSIEURS recevront une médaille y compris le remplaçant de l'équipe.

Un classement CD 78 et un classement CD 95 seront effectués, les récompenses seront remises par chacun des départements.

14. WEB@CONFRONTATION DEPARTEMENTALE D'AUTOMNE

DATES : 24-25/11/2026

LIEUX :

CATÉGORIES :

- U13 (2014 & 2013)
- U18 1 (2012 & 2011)
- U18 2 (2010 & 2009 & 2008) + Seniors (2007 et avant).

PROGRAMME :

1^{ère} réunion 50 PAP D/M – 50 DOS D/M – 200 BR D/M - 200 NL D/M – 200 4N D/M – 100 PAP D/M – 100 DOS D/M

2^{ème} réunion 50 BRA D/M – 50 NL D/M – 200 PAP D/M – 200 DOS D/M -400 NL D/M - 100 BRA D/M - 100 NL D/M

3^{ème} réunion 800 NL D/M – 400 4N D/M – 1500 NL D/M

ENGAGEMENTS :

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT** du **04/11** au **11/11/2025**

Temps d'engagements libres.

3 engagements maximum par réunion.

Suivant la durée des réunions, le nombre de séries pourra être limité sur les courses à partir de 400m et les séries nagées à 2 par ligne sur les 800 et 1500 NL.

Droits d'engagements : se référer au tableau du chapitre A. 5.

RÉCOMPENSES :

Podiums par catégorie sur chaque épreuve.

15. TROPHÉE U11

DATES : 17-18/10/2026

LIEUX : (bassin en 25m)

CATÉGORIES : U11

PROGRAMME :

Samedi : 50 Pap D/M pour les 2015 – 50 Dos D/M – 200 NL D/M pour les 2016 et plus jeunes – 400 NL D/M

Dimanche : 50 Br D/M - 50 NL D/M – 100 4N D/M pour les 2016- 200 4N D/M pour les 2015

QUALIFICATIONS :

Ouvert à tous

Savoir nager en sécurité (SNS) obligatoire pour les 2015 et plus jeunes

ENGAGEMENTS :

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 07 au 14/10/2026**

Temps d'engagements libres.

Droits d'engagements : se référer au tableau du chapitre A. 5.

RÉCOMPENSES :

Les nageurs nés en 2015 doivent participer à l'ensemble des courses pour être classés.

Pour les 2016 et plus jeunes : Par année d'âge, les 3 premiers du 200 NL.

Pour les 2015 :

- Les 6 premiers du trophée 4 nageur : addition des points des 4 épreuves de 50m
- Les 6 premiers du trophée nageur complet : addition des points d'un 50m de spécialité + 100m 4N + 400 NL

Si le Trophée U11 se déroule sur plus d'une poule, les récompenses seront remises lors des Interclubs U11.

16. COUPE INTERCLUBS U11

DATES : 12-13 décembre 2026

LIEUX :

CATÉGORIES : FILLES 2015 ET APRÈS – GARÇONS 2015 ET APRÈS
Savoir nager en sécurité (SNS) obligatoire pour les 2015 et plus jeunes

PROGRAMME :

1^{ère} réunion :
4 X 50 4N - Course des Remplaçants – 50 DOS - 100 4N

2^{ème} réunion :
4 X 50 NL – 50 BR – 50 NL – 50 PAP

RÈGLEMENT :

4 nageurs par équipe au maximum. Des équipes mixtes et des ententes pourront être engagées dans une compétition à part.
Aucun engagement sur place ; les ententes devront être déclarées au secrétariat du CD78 au plus tard à la date limite des engagements sur Extranat.

Tout nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles (un 50 et le 100 4 nages) ainsi qu'aux deux relais : 50 papillon, 50 dos, 50 brasse, 50 nage libre (1 nageur par épreuve) et 100 4 nages => tous les nageurs de chaque équipe nagent cette épreuve.
Chaque nageur dispute les deux relais : 4 x 50 4 nages, 4 x 50 nage libre.

A l'issue de la première épreuve aucun changement ou remplacement de nageurs possible même en cas de blessure.
Remplaçants : 1 par équipe engagé sur 100 4N.

ENGAGEMENTS :

Seules les équipes non qualifiées à la poule régionale peuvent participer à cette compétition.

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 02/12 au 09/12/2026**

Les Ententes devront être engagées sur fichier Excel au secrétariat au plus tard le 09/12/2026

Droits d'engagement : se référer au tableau du chapitre A. 5. ; chaque club des ententes sera facturé en fonction du nombre de nageurs engagés.

CLASSEMENT :

Il se fera par addition des points obtenus à la table de cotation FFN. Les points des relais ne sont pas doublés.

En cas d'égalité, les points du relais 4N départageront les équipes.

RÉCOMPENSES :

Les nageurs des 3 premières équipes DAMES et MESSIEURS recevront une médaille y compris le remplaçant de l'équipe.

Les nageurs de la première équipe mixte recevront une médaille.

Les nageurs de la meilleure entente recevront une récompense.

La première équipe DAMES et la première équipe MESSIEURS recevront une coupe qui sera remise jeu chaque année.

17. RESUME DES ACTIONS DÉPARTEMENTALES

Le CD78 mettra en place, dans la mesure du possible, les actions départementales suivantes :

U11 : Participation à un Meeting à l'extérieur du département (mai 2026)

U13 :

- Stage de reprise U13, en préparation aux Championnats de France (fin août 2026)
- Participation aux Coupes des départements (régionales et nationale)

U18 :

- Participation à la première Coupe des départements (avec les U13, janvier 2026)
- Accompagnement à un regroupement pour le stage de préparation aux Championnats de France Open (juillet 2026)

Honneurs : Participation à un Meeting à l'extérieur du département (juin/juillet 2026)